

Qu'est-ce que l'impératif ?

- On conjugue un verbe à l'**impératif** lorsqu'on souhaite donner un ordre, un conseil, ou exprimer une interdiction.
- L'impératif est conjugué seulement avec trois personnes : 2^{ème} personne du singulier, 1^{ère} personne du pluriel et 2^{ème} personne du pluriel.
- Il n'y a pas de sujet exprimé.

Exemples :

- *dis* 2^{ème} personne du singulier
- *disons* 1^{ère} personne du pluriel
- *dites* 2^{ème} personne du pluriel
- C'est la conjugaison du verbe « dire » à l'impératif présent.
- Le sujet n'est pas exprimé.

Comment se conjuguent les verbes du 3^{ème} groupe à l'impératif présent ?

- Les verbes du troisième groupe à l'**impératif présent** se terminent par : *-s, -ons, -ez* (le 3^{ème} groupe rassemble tous les verbes irréguliers).
- Il y a toutefois des exceptions : les verbes « aller, avoir, être, vouloir et savoir » se conjuguent de manière irrégulière et très particulière.
- Il n'y a pas de conjugaison du verbe « pouvoir » à l'impératif (elle n'existe pas).

Exemples : le verbe « sortir »

- *Sors*
- *Sortons*
- *Sortez*

Mais : le verbe « savoir »

- *Sache*
- *Sachons*
- *Sachez*